

Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre

Assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Sylvestre tenue **le 9 mai 2011**, à la salle **Bonne Entente à 19 h 30**. Cette réunion est demandée par le maire et la secrétaire trésorière et chacun est averti par courrier électronique, à l'ordre du jour les points suivants

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation des États Financiers
- 4- Cimetière Anglican St-Georges
- 5- Dérogation mineure pour Jacques Fournier
- 6- Coût additionnel pour le roc
- 7- Soumission pour la vente des jeux
- 8- Taux pour le déplacement de l'inspecteur municipal
- 9- Levée l'assemblée

Les conseillers suivants sont présents : Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe, Étienne Parent et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier. À l'unanimité on ajoute deux points à l'ordre du jour, soit appui à Gaétan Therrien à la CPTAQ et adoption de l'estimation pour la soumission d'asphaltage.

Résolution numéro 65-2011
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution numéro 66-2011
Adoption du rapport financier pour l'année 2010

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que la municipalité Saint-Sylvestre accepte le rapport financier de l'année 2010, tel que préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thotnton, et représenté par madame Cynthia Drouin.

Résolution numéro 67-2011
Excédent de fonctionnement affecté

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Jonatahn Lavallée et résolu à l'unanimité, que suite à la présentation des états financiers de l'année 2010, que le solde pour le règlement d'emprunt fermé au montant de \$ 26 541 soit renversé au surplus accumulé non affecté..

Rencontre avec Mme Sylvie Bernard

Madame Sylvie Bernard vient nous présenter un projet de restauration du cimetière anglican St-Georges. Une rencontre est prévue le 13 mai 2011 à 13 h 30 au Diocèse Anglican de Québec pour regarder les possibilités de restaurations ainsi que les coûts s'y rattachant. La conseillère Maryse Lapointe ira représenter la municipalité Saint-Sylvestre dans ce dossier.

Résolution numéro 68-2011

Demande de dérogation mineure pour Jacques Fournier et Josée Morin sur le lot 4 443 131

Attendu que nous devons nous prononcer sur le positionnement du bâtiment principal ;

Considérant que notre règlement mentionne que tout bâtiment principal qui fait face à une rue, doit être parallèle à la ligne de rue ;

Que le plan du positionnement de la maison tel que proposé ne correspond pas à notre réglementation ;

Que le rond point au bout de la rue n'est pas symétrique à celle-ci ;

Que cette asymétrie positionne la façade de ce terrain par rapport à la rue de façon bien différente de ceux qui lui font face ;

Que le terrain de monsieur Jacques Fournier est en angle ;

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter le positionnement de la maison non parallèle à la rue, mais en tenant compte du positionnement et du certain alignement avec des maisons déjà construites sur cette rue.

Que pour toutes les autres dimensions, comme la distance de sa cour avant ainsi que les marges de recul advenant le cas d'un bâtiment secondaire, le propriétaire devra respecter les normes de la municipalité en cette matière.

Résolution numéro 69-2011

Demande de coûts additionnels- Offre finale

Attendu que des coûts additionnels ont été soumis par Les Excavations Marcel Fréchette Inc. pour le roc, lors des travaux sur la rue Principale et du Moulin ;

Qu'une rencontre a eu lieu le 4 mai 2011 à la municipalité St-Sylvestre en présence de Mario Grenier, Ginette Roger, de Gaétan Labbé, Olivier Bourque de la Firme Génivar, de Simon Malenfant de LVM, Jasmin Gagné représentant du MTQ, Yvan Féchette des Excavations Marcel Fréchette;

Que suite aux points de vue de chacun, qu'une offre finale au montant de \$ 62 998.78 plus taxes sera soumise à Excavations Marcel Fréchette;

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de soumettre le montant de \$ 62 998.78 plus taxes, réparti à 50 % entre la municipalité et le MTQ.

Résolution numéro 70-2011

Soumission pour la vente des jeux

Attendu que la municipalité Saint-Sylvestre voulait se départir de deux modules de jeux à l'intérieur du parc la Rencontre, que des soumissions ont été demandées, Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Martin Gagné au montant total de \$ 792 pour les deux modules offerts. Nous avons reçu deux autres soumissions au montant total de \$ 325 et \$ 312.

Résolution numéro 71-2011

Taux pour les frais de déplacements de l'inspecteur municipal

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité qu'à partir du 1^{er} mai 2011, un montant de \$ 0.75/ km pour les frais de déplacement sera attribué à l'inspecteur municipal.

Résolution numéro 72-2011

Appui CPTAQ pour gravière et sablière à M. Gaétan Therrien

Attendu que M. Gaétan Therrien demande un appui afin d'entreprendre de démarches pour ouvrir une gravière et sablière sur le terrain de M. Gérard Parent dans le rang St-André, qu'il est de plus en plus difficile d'avoir cette matière à proximité avec les exigences requises ;
Attendu que la municipalité Saint-Sylvestre a demandé à M. Géatan Therrien de respecter certaines exigences, que jusqu'à maintenant, certaines d'entre elles n'ont pas été finalisées ;
Par conséquent, il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité qu'une visite des lieux sera faite par les membres du conseil afin de mieux se positionner sur la décision à prendre. Le dossier sera reporté à la séance du mois de juin.

Résolution numéro 73-2011

Adoption de l'estimation pour la soumission de l'asphaltage

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre doit effectuer des travaux d'asphaltages sur divers chemins, qu'une estimation des travaux doit être faite, que celle-ci doit être confidentielle, que deux scénarios possibles ont été soumis par écrit au maire ainsi qu'aux conseillers, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de retenir l'estimation du scénario #1 dans la lettre transmise par la directrice générale.

La levée de l'assemblée est faite à 22 heures 10 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 6 juin 2011.

Maire

Secrétaire-Trésorière